

QUELQUES ORGANISMES RESSOURCES HANDICAP EN PAYS DE LA LOIRE

Il existe déjà des listings présentant des acteurs du handicap, mais de façon disparate d'un département à l'autre. Il ne s'agissait pas de créer un document supplémentaire mais bien de référencer les principaux acteurs de façon synthétique et sur les 5 départements des Pays de la Loire le cas échéant, en rappelant leur mission afin de faciliter les recherches des référents.

NOM	FONCTION	COORDONNEES	BENEFICIAIRE
<p>MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) /MDA (Maison de l'autonomie)</p>	<p>les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) sont chargées de l'accueil et de l'accompagnement des personnes handicapées et de leurs proches. Il existe une MDPH dans chaque département, fonctionnant comme un guichet unique pour toutes les démarches liées aux diverses situations de handicap.</p> <p>La personne handicapée est au cœur de ce dispositif de service public, grâce une réelle prise en compte de son projet de vie et une évaluation fine de ses besoins par une équipe pluridisciplinaire, afin de reconnaître ses droits à la compensation par la commission des droits et de l'autonomie (CDAPH)</p>	<p>http://www.mdpd.fr/</p> <p>Département de Loire Atlantique (44) Téléphone : numéro vert : 0800 40 41 44 autre numéro : 02 28 09 40 50 Fax :02 28 09 40 51 Courriel : accueil.mdpd@cg44.fr Site Internet :http://www.cg44.fr/cg44/jcms/c_12324/la-mdpd Adresse : BP 10147 - 44701 Orvault cedex 1</p> <p>Département du Maine et Loire (49) Téléphone :0 800 490 049 Courriel : contact@mdpd49.fr Adresse : GIP/MDPD 49 - 35, rue du château d'Orgemont - BP 50215 - 49002 Angers cedex 01</p> <p>Département de la Mayenne (53) Téléphone :0810 10 00 26 Site Internet :http://www.lamayenne.fr/ Adresse : Maison départementale des personnes handicapées de la Mayenne - Boite Postale 10635 - 53006 LAVAL cedex</p>	<p>Personnes en situation de handicap</p>

NOM	FONCTION	COORDONNEES	BENEFICIAIRE
		<p align="center">Département de la Sarthe (72)</p> <p>Téléphone :02 43 54 11 90 et N° Vert 0 800 52 62 72 Fax :02 43 54 11 94 Courriel : Mdphe.sarthe@cg72.fr Adresse : Maison Départementale des Personnes Handicapées de La Sarthe - 11 rue de Pied Sec - BP 23059 - 72003 LE MANS CEDEX 1</p> <p align="center">Département de Vendée (85)</p> <p>Téléphone :0800 85 85 01 Fax : 02 51 34 46 45 Adresse : Hôtel du Département - 40, rue du Maréchal Foch, 85923 La Roche sur Yon Cedex 9</p> <p>◦Pôle adulte : Cité administrative Travot - Bâtiment D - BP 789 - 85020 La Roche sur Yon Cedex</p> <p>◦Pôle Enfant : Centre d'Affaires de Beaupuy - Rue Jacques Yves Cousteau - 85020 La Roche sur Yon Cedex</p>	
AGEFIPH	<p>Association gérée par les représentants des salariés, employeurs et personnes handicapées, l'Agefiph est investie d'une mission de service public.</p> <p>L'Agefiph apporte services, aides financières ainsi que l'appui d'un réseau de professionnels spécialisés. Gérer les contributions des entreprises</p> <p>Les entreprises soumises à l'obligation d'emploi sont tenues de déclarer chaque année les actions engagées en faveur de l'emploi des personnes handicapées :</p>	<p>34 quai Magellan BP 23211 44032 NANTES CEDEX 1 Tél. 0 811 37 38 39 http://www.agefiph.fr/</p>	<p>Nos missions s'exercent auprès de deux catégories de bénéficiaires : les personnes handicapées et les entreprises. Elles doivent toutes deux répondre à des critères d'éligibilité précis, en fonction de l'aide demandée ou du service dont elles souhaitent bénéficier. Chaque cas est étudié en fonction de son lien avec l'emploi et le handicap. Et chaque dossier est instruit par les délégations régionales qui décident, sur la base de critères objectifs, de l'attribution</p>

NOM	FONCTION	COORDONNEES	BENEFICIAIRE
	<p>recrutement de salariés handicapés, sous-traitance auprès d'établissements des secteurs protégé et adapté, accueil de demandeurs d'emploi handicapés en formation... En deçà des 6%, elles versent une contribution à l'Agefiph dont le montant varie en fonction de leur taille et du résultat de leurs actions.</p> <p>A compter de 2013, l'Etat transfère à l'Agefiph les compétences en matière de gestion et de contrôle de la déclaration annuelle obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés (DOETH).</p> <p>Développer des coopérations L'Agefiph assure une mission de développement visant à amplifier les politiques publiques de l'emploi en faveur des personnes handicapées. Nous coopérons avec des acteurs en charge de l'emploi (Pôle emploi), de la formation professionnelle (Conseils Régionaux) et de la compensation du handicap (CNSA). Ces coopérations sont formalisées dans des conventions nationales, régionales ou locales.</p> <p>Financer des projets L'Agefiph finance, grâce aux fonds collectés auprès des entreprises, des actions visant à favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi de personnes handicapées dans les entreprises privées et en milieu ordinaire de travail. En complément des aides et dispositifs de droit commun, nous proposons une offre d'interventions composée de services, de prestations et d'aides destinés aux personnes handicapées et aux entreprises.</p>		<p>des aides, dans la limite des fonds disponibles.</p>

NOM	FONCTION	COORDONNEES	BENEFICIAIRE
	<p>Organiser et animer un réseau de professionnels Sur la base de cahiers de charges précis, l'Agefiph sélectionne, anime et finance trois types de partenaires-services dédiés respectivement à l'insertion professionnelle et au recrutement (Cap Emploi), au maintien dans l'emploi (Sameth) et à l'information et la sensibilisation des entreprises (Alther) ainsi que des prestataires dans les domaines de la formation et de l'orientation, du conseil à la création d'entreprise, du conseil à l'aménagement des situations de travail, de l'expertise sur les principaux types de handicap.</p> <p>De nouvelles compétences A compter de 2011, l'Agefiph exerce, par délégation et pour le compte de l'Etat, des compétences d'administration publiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La gestion du dispositif de reconnaissance de la lourdeur du handicap (RLH). - Le financement et la mise en œuvre des parcours de formation professionnelle qualifiante et certifiante des demandeurs d'emploi handicapés. 		
<p>FIPHFP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique)</p>	<p>Le FIPHFP a pour missions de favoriser, grâce à une politique incitative :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le recrutement des personnes en situation de handicap dans les trois fonctions publiques (depuis le 31 décembre 2011, l'exploitant La Poste ne relève plus des missions du FIPHFP). • le maintien de ces personnes dans l'emploi <p>Le FIPHFP met ses moyens et financements au service des employeurs publics qui mettent en œuvre des politiques en faveur de l'emploi des personnes handicapées dans</p>	<p>http://www.fiphfp.fr/</p> <p>Pour les Pays de la Loire : Jocelyne Varnier jocelyne.varnier@caissedesdepots.fr</p>	<p>Entreprises et salariés du secteur public</p>

NOM	FONCTION	COORDONNEES	BENEFICIAIRE
	<p>leurs services.</p> <p>Le FIPHFP aide ainsi les fonctions publiques à remplir leurs engagements vis-à-vis des personnes handicapées et à atteindre le taux légal des 6 %. Les employeurs publics concernés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la fonction publique de l'Etat (ministères,...) ; • la fonction publique territoriale (communes, Régions, Départements,...) ; • la fonction publique hospitalière. 		
<p>ALThER</p>	<p>Alther est le partenaire-service de l'Agefiph dédié à la mobilisation des entreprises pour l'emploi des personnes handicapées.</p> <p>Les experts Alther sont à l'écoute des entreprises et mettent à leur disposition des informations relatives à l'emploi des personnes handicapées. Ils les aident à se repérer dans l'environnement législatif lié au travail des personnes handicapées. Ils présentent également les aides mises à leur disposition et mettent en relation l'entreprise avec les acteurs concernés.</p> <p>Quels sont les services proposés ?</p> <p>Le service Information : Ecoute de l'entreprise Mise à disposition des informations relatives à l'emploi des personnes handicapées Présentation des aides et mise en relation avec les acteurs utiles à l'entreprises</p> <p>Le service Accompagnement : Diagnostic dans l'entreprise pour l'aider à remplir son</p>	<p style="text-align: center;">Dépts 44 + 49</p> <p>Edouard Robin Initiatives Prévention 8 avenue des Thébaudières 25è étage, Aile A 44800 Saint-Herblain Tél. 02 40 63 87 17 e.robin@alther44-49.com</p> <p style="text-align: center;">Dépts 53 + 72 + 85</p> <p>Florian Chaillou Valérie VIEDERKER</p>	<p>Entreprises privées et plus particulièrement aux entreprises dont l'effectif est compris entre 20 et 250 salariés ainsi qu'aux nouvelles entreprises nouvellement contributantes à l'Agefiph.</p>

NOM	FONCTION	COORDONNEES	BENEFICIAIRE
	<p>obligation d'emploi Identification des actions réalisables Accompagnement de leur mise en œuvre</p> <p>Le service Mobilisation : Identification des possibilités d'accueil de bénéficiaires de l'obligation d'emploi (contrats en alternance et/ou stages)</p>		
<p>CAP EMPLOI</p>	<p>Public et Missions Dans le cadre d'une compétence départementale, au sein d'un réseau national, chaque Cap emploi assure une mission de service public en complément de l'action de Pôle Emploi. L'objectif des Cap emploi est de favoriser l'embauche des personnes handicapées dans les entreprises, privées ou publiques .</p> <p>Spécificités et Accompagnement Le handicap est un frein majeur à l'emploi compte tenu : - des représentations que l'on se fait du handicap, - de la difficulté pour les personnes handicapées à bien intégrer leur handicap, en conservant une image de soi positive, - de la nécessité d'envisager une reconversion professionnelle suite à accident ou maladie, et donc de développer de nouvelles compétences, - et de la nécessaire prise en compte de l'évolution du handicap et de l'emploi travail.</p> <p>L'accompagnement est basé sur la relation à la personne, orienté vers le développement de son autonomie et de son employabilité, appuyé sur des relations de</p>	<p style="text-align: center;">Dépt 44</p> <p>Nantes : 1, rue didienne BP 40816 44008 Nantes Cedex 1 Tel : 02.40.08.66.08 Mail : contact@capemploi44nantes.org</p> <p>Saint Nazaire : Météor A1 6 place Pierre Sépard 44600 SAINT-NAZAIRE Tél. 02 40 01 66 37 – Fax : 02 40 11 10 90 Mail : contact@capemploi44stnazaire.org</p> <p style="text-align: center;">Dépt 49 :</p> <p>51 Avenue du Grésillé 49000 Angers 02 41 22 95 90 secretariat@cap-emploi49.fr</p> <p style="text-align: center;">Dépt 53</p> <p>40 rue Albert Einstein: Visioparc Bâtiment A: 53000 LAVAL: tel. 02 43 56 66 63 secretariat@capemploi53.com</p> <p style="text-align: center;">Dépt 72</p> <p>11, rue de Pied Sec</p>	<p>Les services de Cap emploi s'adressent : Aux personnes handicapées engagées dans une démarche active d'accès ou de retour à l'emploi en milieu ordinaire de travail Aux employeurs privés ou publics, quel que soit leur effectif</p> <p>http://www.capemploi.net/media/servicesauxemployeurs__033387900_0855_08062010.pdf</p> <p>http://www.capemploi.net/media/servicesauxpersonnes__057832700_0855_08062010.pdf</p>

NOM	FONCTION	COORDONNEES	BENEFICIAIRE
	<p>coopération partenariale avec tous les opérateurs intervenant dans le parcours d'accès à l'emploi ou de maintien.</p> <p>Notre mission Les Cap emploi de Normandie font partie du réseau national des Cap Emploi composé d'une centaine d'organismes de placement spécialisés, répartis sur l'ensemble du territoire. Présents dans chaque département, ils apportent un service de proximité aux employeurs et aux personnes handicapées pour toutes les questions liées au recrutement et au parcours vers l'emploi. Financé par l'Agefiph le FIPHFP et Pôle Emploi, le réseau est composé d'un millier de professionnels.</p> <p>Modalités et contenu du service Les conseillers Cap emploi apportent aides et conseils pour le recrutement et l'intégration de collaborateurs handicapés</p> <p>Recrutement Analyse des postes à pourvoir et des profils recherchés au regard du handicap Information sur le handicap en situation de travail et, en fonction des besoins, les moyens de le compenser Recherche et présentation de candidats Mobilisation des aides financières existantes : contrats aidés par l'Etat, prime à l'embauche Agefiph ...</p> <p>Intégration Suivi de la personne nouvellement embauchée Appui au montage de dossiers Agefiph, le cas échéant : aménagement de poste, formation, tutorat ...</p>	<p>72100 Le Mans Tél : 02 43 50 07 80 sce@capemploi72.fr</p> <p style="text-align: center;">Dépt 85</p> <p>r Friedland, résidence le Grand Pavois n 56 étage 8 85000 Roche sur Yon (La) 02 51 37 65 18 capemploi@capemploi85.com</p>	

NOM	FONCTION	COORDONNEES	BENEFICIAIRE
	<p>Information sur les aides et dispositifs existants pour préserver l'emploi du salarié en cas d'aggravation du handicap ou d'évolution du poste de travail.</p>		
<p>SAMETH</p>	<p>Le Service d'appui au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés (SAMETH) aide les entreprises et les salariés handicapés à assurer le maintien dans l'emploi. Les 99 Sameth ont pour mission d'aider les entreprises et les personnes handicapées à trouver une solution sur-mesure de maintien dans l'entreprise quand apparaît une inadéquation entre l'état de santé de la personne et son poste de travail entraînant un risque de perte d'emploi.</p> <p>Ce service, présent dans tous les départements sauf Mayotte, est délivré par des professionnels sélectionnés par l'Agefiph.</p> <p>Les Sameth interviennent en partenariat avec les acteurs des champs médical, social et de l'emploi tels que les services de santé au travail, la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT), la mutualité sociale agricole (MSA), les organismes de bilan ou de formation.</p> <p>Ce service est financé par l'Agefiph pour le secteur privé et mis à disposition des établissements des fonctions publiques pour le compte du FIPHFP.</p> <p>Les Sameth proposent aux entreprises les services suivants :</p> <p>Informations et conseils sur le cadre juridique et la démarche de maintien dans l'emploi Analyse de la situation et accompagnement dans la</p>	<p>SAMETH 44 Initiatives Prévention 8, av des Thébaudières - 25ème étage Aile A 44800 Saint-Herblain 02 40 63 12 30 http://www.initiativesprevention.com/accueil/</p> <p>SAMETH 85 (Maintien dans l' Emploi des Travailleurs Handicapés) r Friedland 35 résid Grand Pavois 85000 Roche sur Yon (La) 02 51 46 29 12 http://www.aria85.com/contact@sameth85.com</p>	<p>Aux entreprises privées et leurs salariés en CDI ou CDD de plus de 6 mois, y compris les entreprises sous accord agréé qui ont atteint leur quota de 6 %.</p> <p>Aux établissements publics et leurs agents ou stagiaires de la fonction publique y compris les centres de gestion de la fonction publiques territoriale et les plates-formes régionales interministérielles d'appui à la gestion des ressources humaines.</p> <p>Aux travailleurs indépendants</p>

NOM	FONCTION	COORDONNEES	BENEFICIAIRE
	<p>recherche et la construction de solutions adaptées Mobilisation des aides et prestations techniques, humaines et financières pour la mise en œuvre de la solution de maintien</p>		
<p>HANDI SUP</p>	<p>Pour améliorer le niveau de formation, de qualification et la qualité de vie sociale des jeunes en situation de handicap, HANDISUP :</p> <ul style="list-style-type: none"> - facilite l'accès à l'école, aux accueils périscolaires et de loisirs - facilite la vie des familles par un accompagnement de leur enfant à domicile et à partir du domicile - facilite l'accès au collège, au lycée et aux formations supérieures, - favorise la prise en compte du handicap dans chaque environnement de vie, - propose une aide humaine pour les situations de handicap qui demeurent après adaptation, - rend les conditions de vie favorables à la participation sociale. <p>Pour faciliter l'insertion professionnelle, HANDISUP prépare chaque lycéen ou étudiant à la vie active en interaction avec sa formation, assure la continuité des parcours des jeunes de la formation à l'emploi.</p> <p>La gamme de prestations développée par HANDISUP est mobilisable par le Conseil Régional, le Service Public de l'Emploi, le PLITH, l'AGEFIPH, le FIPH-FP et par tout employeur public ou privé souhaitant développer une politique d'emploi de personnes en situation de handicap.</p> <p>•« HANDISUP écoute » : évaluation des besoins des</p>	<p>Association HANDISUP 36 rue des Landes 44300 Nantes - tél : 02 51 83 99 16 http://www.handisup.fr/ contact@handisup.fr</p>	<p>Familles Etudiants Diplômés Employeurs</p>

NOM	FONCTION	COORDONNEES	BENEFICIAIRE
	<p>personnes en situation de handicap concernant la formation supérieure et l'accès à l'emploi bac+.</p> <ul style="list-style-type: none"> •« HANDISUP expertise » : appui à l'adaptation des conditions de formation, d'insertion et d'emploi pour la prise en compte des salariés en situation de handicap. •« HANDISUP accompagnement » : accompagnement des parcours de formation et d'insertion, lorsque les situations de handicap demeurent après adaptation. •« HANDISUP formation » : formation des professionnels de l'éducation, de la formation, de l'insertion du recrutement à la prise en compte du handicap dans leur activité courante. Formation des personnes en situation de handicap et leur famille pour leur permettre de mieux communiquer sur le handicap et de mieux maîtriser leur parcours de formation et d'insertion. <p><u>Pour les étudiants :</u> Favoriser l'accès aux études supérieures</p> <p>Handisup accompagne l'étudiant dans la formation qu'il a choisi. Nous établissons une médiation avec les établissements d'enseignement supérieur et favorisons l'accès à la vie étudiante et aux différents lieux de vie. Nous veillons au bon déroulement de son projet de formation et anticipons son insertion professionnelle.</p> <p>Nos services :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Accompagner la transition entre le lycée et l'enseignement supérieur. •Améliorer les conditions d'études et de vie étudiante pour favoriser la réussite et la participation sociale. •Conseiller pour la recherche de stage, contrat en alternance, job ou premier emploi. 		

NOM	FONCTION	COORDONNEES	BENEFICIAIRE
	<ul style="list-style-type: none"> •Mettre en place une aide humaine lorsque les situations de handicap le nécessitent. <p>Notre zone d'intervention : Loire-Atlantique, Vendée.</p> <p><u>Pour les diplômés :</u> Nous proposons des services d'insertion professionnelle pour les jeunes diplômés en Pays de la Loire.</p> <p>Un accueil personnalisé et adapté:</p> <ul style="list-style-type: none"> •Faire le point sur la situation de l'étudiant. •Aider l'étudiant dans ses recherches de stages ou d'emploi. •Résoudre ses difficultés d'insertion. <p>Des ateliers à thèmes:</p> <ul style="list-style-type: none"> •Communiquer sur le handicap pendant la formation et l'insertion professionnelle. •Réorienter sa formation ou son projet. •Accéder à la fonction publique. •Préparer son CV, une lettre de motivation, un entretien de sélection. <p>Des rencontres avec le monde professionnel:</p> <ul style="list-style-type: none"> •Invitations à des forums de rencontres avec des employeurs publics et privés. •Etre parrainé par un professionnel du secteur d'activité qui vous intéresse. •CV adressé aux entreprises sensibilisées. <p>Des offres de stage et d'emploi:</p> <ul style="list-style-type: none"> •Offres des entreprises sensibilisées à l'emploi des personnes en situation de handicap. 		

NOM	FONCTION	COORDONNEES	BENEFICIAIRE
	<p>•Accès aux offres de notre partenaire Handiquesta (site d'offres d'emploi accessibles aux personnes en situation de handicap)</p> <p>Pour les employeurs : HANDISUP est au service de l'insertion des personnes en situation de handicap et des professionnels</p> <p>La gamme de prestations développée par HANDISUP est mobilisable par le Conseil Régional, le Service Public de l'Emploi, le PLITH, l'AGEFIPH, le FIPH-FP et par tout employeur public ou privé souhaitant développer une politique d'emploi de personnes en situation de handicap.</p>		
ADAPT	<p>Notre participation à l'élaboration de la loi de 2005, nos actions « Hors-les-murs » que ce soit en matière de scolarisation des enfants, de formation des adultes ou d'intégration en entreprise de travailleurs issus d'établissements et services d'aide par le travail (ESAT), le développement de services d'accompagnement en direction notamment des personnes les plus fragiles, sont là pour en témoigner.</p> <p>Soigner la personne dans sa globalité Préparer l'avenir des jeunes avec les jeunes Sécuriser les parcours de chacun Innover sur toutes les formes d'accompagnement</p>	<p>L'ADAPT - Tour Essor - 14 rue Scandicci - 93508 Pantin cedex - Tél : 01 48 10 12 45</p> <p>http://www.ladapt.net/</p> <p>http://www.travaillerensemble.net/e_upload/pdf/adapt_12e_seph_guide_10_brwebdef.pdf</p> <p>M. Didier Dereux, Directeur territorial</p> <p>L'ADAPT Mayenne : Didier Dereux L'ADAPT Sarthe : Eric Crispin</p> <p>http://www.ladapt.net/ewb_pages/a/adapt-en-territoires.php#sthash.cZnGb09K.dpuf</p>	Personnes en situation de handicap
HANDIPOLE	Site d'information sur les dispositifs emploi, formation, insertion et handicap, Handipole propose des ressources et documents utiles aux personnes handicapées, aux	PRACTHIS Pôle de ressources, d'accompagnement et de coordination	Site d'information sur le handicap destiné à tout public y compris les entreprises et les professionnels de la formation.

NOM	FONCTION	COORDONNEES	BENEFICIAIRE
	<p>entreprises et aux professionnels concernés par le sujet. Le site est aujourd'hui soutenu par l'Etat et le Conseil régional Ile-de-France.</p> <p>L'association a pour objet de soutenir la mise en œuvre et le développement de programmes d'insertion et de politiques d'emploi, de maintien dans l'emploi et de formation relatifs aux personnes handicapées.</p> <p>Dans ce cadre, l'association a notamment pour mission de:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser, directement ou indirectement, la mobilisation et l'optimisation des moyens relatifs aux politiques d'emploi et aux programmes d'insertion. • Produire et/ou diffuser de l'information qualitative et quantitative sur les dispositifs mis en œuvre, notamment des expériences, des données de suivi, des indicateurs d'activité, des documents sur le handicap. • Assurer une mission de veille active sur les dispositifs et programmes relatifs aux personnes handicapées. • Contribuer par son expertise au développement de projets et de dispositifs susceptibles de promouvoir ou faciliter l'emploi et l'insertion socioprofessionnelle des personnes handicapées. <p>Le site Handipole a été développé à partir de 2002 avec le soutien de l'Agefiph, de l'Etat, et du FSE.</p> <p>Handipole propose aux entreprises, en complément des sites de l'Agefiph et du FIPHFP, des éclairages sur les thématiques de l'emploi et du handicap, à travers une série (ci-contre) de questions/ réponses.</p>	<p>sur le travail, le handicap et l'insertion socioprofessionnelle</p> <p>47 rue de Charenton – 75012 Paris tél : 01 53 01 64 60</p> <p>pole-information@practhis.asso.fr</p>	<p>Renvoie par de nombreux liens aux sites officiels.</p> <p>http://www.tremplin-handicap.fr/</p> <p>http://www.hanploi.com/Hanploi/index.aspx?site=Hanploi&lang=FR&page=HOME&</p> <p>http://www.carrefour-emploi-public.fr/</p> <p>http://www.afij.org/</p>